



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lomé, Togo, 23 avril 2024

Page 1 / 2

Centre Régional de Santé Animale (CRSA)

Faire face à la Peste des Petits Ruminants (PPR) en Afrique de l'Ouest à travers les campagnes de vaccination

La PPR en Afrique de l'Ouest constitue une urgence zoonositaire en raison de sa propagation rapide. Elle tue jusqu'à 90% des animaux qu'elle infecte et provoque des pertes économiques importantes. A la suite des efforts déjà entrepris au double niveau national et régional, le Comité vétérinaire régional de la CEDEAO continue d'approfondir la réflexion, avec la facilitation du Centre régional de santé animale (CRSA), sur les meilleures approches pouvant accélérer le contrôle et l'éradication de ce fléau dans la région d'ici à 2030.

La 4^{ième} réunion du Comité Vétérinaire de la CEDEAO qui vient de se tenir à Lomé au Togo du 18 au 19 avril 2024 a permis aux services vétérinaires des États membres de la CEDEAO, y compris la Mauritanie et le Tchad, de discuter des avancées enregistrées et des difficultés rencontrées et de formuler des recommandations dans le cadre de la lutte contre la peste des petits ruminants dans leurs pays respectifs et dans la région.

Les principaux défis relevés sont, entre autres, la faible vulgarisation des textes du domaine vétérinaire de la CEDEAO, l'insuffisance des ressources humaines vétérinaires dans les États membres, notamment au Libéria, en Sierra Leone et au Cap Vert, le faible financement du secteur, la fragilité du dispositif réglementaire dans les pays, la certification des vaccins par le Centre panafricain de vaccins vétérinaires de l'Union africaine (PANVAC), le faible accompagnement des États par le CRSA/CEDEAO dans l'obtention des vaccins et les difficultés liées au marquage des petits ruminants vaccinés pour diverses raisons.

Pour faire face à ces défis, les échanges et le partage d'expériences ont permis aux membres du Comité vétérinaire régional d'interpeler à la fois la CEDEAO à travers le CRSA et les États membres sur les responsabilités qui sont les leurs. La CEDEAO devrait, par exemple, apporter aux États un peu plus de soutien technique et financier pour la finalisation des plans nationaux stratégiques d'éradication de la PPR, appuyer la vulgarisation des textes du domaine vétérinaire de la CEDEAO et diligenter une étude de faisabilité sur la création d'une banque régionale de vaccins et diluants. Les efforts des Pays devraient eux se renforcer davantage dans la certification des vaccins par le PANVAC, le suivi de qualité des vaccins depuis la réception jusqu'au pied de l'animal, le séromonitoring après les campagnes de vaccination, le recrutement du personnel vétérinaire et le plaidoyer auprès des décideurs politiques pour la mobilisation des ressources nécessaires à la conduite de bonnes pratiques de vaccination.

La vaccination protège, en effet, les petits ruminants contre certaines maladies virales, notamment la peste des petits ruminants ou contre d'autres maladies graves. Elle permet (i) un investissement raisonnable et global pour la bonne santé des troupeaux, (ii) une efficacité prouvée



Centre Régional de Santé Animale (CRSA)
de protection contre la majorité des maladies, (iii) une immunité du troupeau dans le temps et (iv) une substitution aux antibiotiques. Le contrôle et l'éradication de la PPR par le biais d'approches régionales de lutte contre les maladies animales transfrontalières impactent, par ailleurs, directement la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier les femmes et autres groupes vulnérables.

Pour rappel, la production de petits ruminants est une composante importante du système agricole complexe dont l'économie de l'espace CEDEAO est très dépendante. La contribution de l'élevage au PIB agricole régional est de 44 % avec une moyenne de plus de 60 millions de têtes de bétail, 400 millions de volailles et 160 millions de petits ruminants. Par rapport à l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, elle représente environ 33 % des ovins et 40 % des caprins. Dans la perspective de protéger et d'améliorer cette production, des campagnes de vaccinations de masse ont déjà été conduites dans 8 pays de la région à savoir la Guinée, le Libéria, la Sierra Léone, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée Bissau et le Sénégal entre 2018 et 2023 avec l'appui technique de la CEDEAO et celui financier de la Coopération Suisse.

Par ailleurs, depuis 2016, le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS), financé par la Banque mondiale est mis en œuvre dans six pays sahéliens dont 4 pays de la CEDEAO (Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal). Dans sa phase 2, le PRAPS à travers sa composante 1 « Amélioration de la santé animale et contrôle des médicaments Vétérinaires » dont la SC1.2 « Intégration régionale des politiques, harmonisation réglementaire et coordination des pays en matière de gestion de la santé animale » mise en œuvre par le Centre régional de santé animale (CRSA), met également l'accent sur la vaccination de masse contre la PPR.

Le Comité vétérinaire régional (CVR) a été institué par la Commission de la CEDEAO par Règlement C/Reg.23/11/10. Il regroupe notamment les directeurs des services vétérinaires et les présidents des ordres vétérinaires des Etats membres de la CEDEAO. Le CVR a pour mission d'accompagner la Commission de la CEDEAO dans l'élaboration des textes communautaires et l'harmonisation des législations à travers la formulation d'avis techniques et de recommandations.

Le CRSA anime les activités du Comité vétérinaire régional. Avec l'appui de partenaires, il accompagne les actions nationales en matière de contrôle de maladies animales et de développement de l'élevage. Sa mission principale est de contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle à travers l'amélioration de continue de la production animale au double niveau national et régional.

-----FIN-----

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Téléphone : +228 22 21 40 03 – Courriel : fdabire@araa.org

Twitter : ARAA_CEDEAO – Facebook: araaraaf ; Site Web: www.araa.org